

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information

allennes.fr  ville-allennes-les-marais



MAI 2024

SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des évènements

PAGE 3

-Portail famille

-Rappel « accueils de loisirs été »

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Info Don de Sang

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

EDITO

Les travaux de la rue du Marais sont maintenant achevés, peinture au sol et signalisation comprises. La rue Franche est bientôt terminée et c'est au tour de la rue de la Rive de recevoir quelques aménagements. Nous vous rappelons que des priorités à droite aux carrefours sont instaurées, que la vitesse est dorénavant limitée à 30 km/heure par un marquage approprié au sol et que cette limitation doit être respectée par tous. Les sens de circulation ainsi que la signalisation ne sont pas provisoires et doivent être également respectés. Comme annoncé lors de la réunion publique, des contrôles sont et seront effectués par la gendarmerie et par la police municipale, à des fins de prévention et sensibilisation dans un premier temps, puis les infractions seront verbalisées. L'objectif est d'apaiser la circulation dans le village, de rendre les trottoirs aux piétons et de sécuriser les déplacements en vélo dans la commune. En ajoutant de la végétalisation c'est agrémenter le cadre de vie des habitants et embellir notre commune. Pour rappel, en 2025 la rue du Commandant Cousteau fera aussi l'objet d'une requalification ainsi que la rue de Flessingue pour y aménager du parking préalablement aux travaux de rénovation des rues de Gaulle et Sonnevillie qui sont programmés en 2026.

Bien à vous.

Le Maire, Gérard MAYOR



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**



Calendrier des Evènements



MERCREDI 1^{ER} MAI à 11h

Réception des médaillés d'honneur du travail

SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE



**MERCREDI
8 MAI**

Commémoration au cimetière
**Rassemblement Place du 8 mai 1945
à 11h30** pour un départ au cimetière
pour le dépôt de gerbe

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES COMMUNAUX, ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES AINSI QUE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Nous vous informons que suite aux jours fériés du 8 mai et de l'Ascension (mercredi 8 mai et jeudi 9 mai), les services communaux (garderie, restaurant scolaire, administratifs et techniques) seront **exceptionnellement fermés le vendredi 10 mai**. Les services administratifs de la mairie et l'Agence Postale Communale seront également fermés le **samedi 11 mai au matin**. Une permanence état-civil pour les **déclarations de décès sera mise en place (jours et heures affichés en mairie)**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

RECEPTION « FÊTE DES PARENTS »

Dans le cadre de la **Fête des parents**, la Municipalité mettra à l'honneur les parents des bébés nés en 2023 le **VENDREDI 24 MAI à 19h, SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE.**

Les parents ayant eu un bébé en 2023 et qui n'auraient pas reçu d'invitation à la date du **13 MAI** sont cordialement invités à cette réception et nous leur demandons de bien vouloir confirmer leur présence en Mairie au 03.20.62.92.40 ou sur mairie@allennes.fr **au plus tard le 17 mai.**

RAPPEL

Voyages des aînés : jeudi 6 juin 2024

Le temps d'une journée, partez à la découverte du **Pays de Saint-Omer.**

Au programme : La journée débutera par une promenade guidée d'une heure en bateau à Clairmarais. Déjeuner à l'estaminet « La Baguette », puis la journée se terminera par la visite de « l'Abbaye de Clairmarais » et sa brasserie authentique située dans une ancienne ferme.

•Rendez-vous **à 9h30** rue du commandant Cousteau pour un départ à 9h45.

•Inscriptions en mairie du **15 avril au 24 mai 2024**

•Participation : **32 €**

-> Réservé aux Allenois de plus de 60 ans - **Attention, les places sont limitées.**



TROC DE PLANTES ET DE GRAINES

Nous vous proposons d'échanger, de troquer vos plants, semis, graines, astuces de jardinage... lors d'un troc plantes

Le samedi 18 mai de 10h30 à 13h00
aux jardins familiaux rue Jules Verne.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Franck Broutin par mail : franck.broutin@allennes.fr



DIMANCHE 19 MAI 2024

**FOIRE A LA BROCANTE ET MARCHÉ AUX PUCES
DE 7H à 13H**

RUE DU GENERAL DE GAULLE/RUE SONNEVILLE

Organisés par l'Association GYM-DANSE

Nous mettons en place des bulletins de réservation. Ils sont disponibles à la salle Sicot-Coulon 81 bis rue Franche, en mairie ou encore à télécharger sur le site de l'association <http://gymdanse.allennes.free.fr>

Ils seront à remettre accompagnés du règlement **impérativement par chèque**, à l'ordre de Gym Danse (en cas d'annulation de la braderie, le chèque sera détruit et aucun remboursement en espèces ne sera effectué).

Lors des permanences tenues à la salle Sicot-Coulon :

-le **LUNDI 13 mai** de 18h30 à 20h (**pour les riverains de la braderie uniquement**) ;

-le **MARDI 14 mai** de 18h30 à 20h

Par courrier, accompagné du bon rempli, du règlement et de la copie de la carte d'identité, à la salle Sicot-Coulon **avant le 11 mai impérativement**. SELON LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR, IL VOUS SERA DEMANDE UNE PIECE D'IDENTITE LORS DE L'INSCRIPTION ET POUR LES COMMERCANTS LE N° D'INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous joindre par courriel à gymdanse@wanadoo.fr

**SAMEDI
15 JUIN 2024**

**TOURNOI
DES FAMILLES**

Ouvert à tous et toutes

Pour s'inscrire, merci de vous rapprocher du club de football
Accessible même pour les non licenciés !

Restaurationsur place
Panier repas fourni pour chaque inscription

5€ par participant

Équipe de 8 joueurs maximum (5 joueurs et 3 remplaçants)

Stade d'Allennes-les-Marais
Tournoi sur quart de terrain

Plus d'informations : 06.51.99.23.85



La facture correspondant aux activités périscolaires de **AVRIL 2024** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé). Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie. Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



RAPPEL

ACCUEILS DE LOISIRS POUR MINEURS (scolarisés) JUILLET - AOÛT

MATERNEL (Enfants scolarisés) De 3 à 5 ans

PRIMAIRE de 6 à 10 ans

Du 8 au 26 juillet et du 5 au 23 août

PRE-ADOLESCENTS de 11 et 12 ans

-Du 8 au 12 juillet (Limité à 12 inscriptions).

Attention : tarification spécifique liée à l'activité du mini raid)

-Du 15 au 19 juillet (sur Allennes)

-Du 22 au 26 juillet (sur Allennes)

(Attention : s'inscrire auprès du service jeunesse au 06.86.27.84.85)

ADOLESCENTS de 13 à 17 ans

-Du 8 au 12 juillet (sur Allennes)

-Du 15 au 25 juillet (séjour itinérant)

limité à 12 inscriptions

(Attention : s'inscrire auprès du service jeunesse au 06.86.27.84.85)

Les inscriptions s'effectueront **impérativement** sur le « portail famille » du **13 mai au 19 mai inclus**.

ATTENTION : PLACES LIMITEES

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant l'ouverture des inscriptions sur le portail.

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **14 mai, 4 juin et 25 juin de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».**



POLICE MUNICIPALE

LA ROUTE DU LOUVRE



DIMANCHE 19 MAI 2024

De 8h30 à 13h la circulation et le stationnement seront interdits Route des Ansereuilles dans le sens Allennes-les-Marais – Wavrin et également dans le sens Wavrin – Allennes-les-Marais.

Cet évènement est l'occasion de se retrouver d'une façon festive. Tous les volontaires associatifs ou particuliers sont les bienvenus pour supporter les sportifs.

RAPPEL

Il est rappelé qu'il est interdit, par arrêté municipal du 11/09/1990, d'utiliser des **engins à moteur (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, etc...)** le **dimanche et les jours fériés après 12h.**

Rappel des consignes :

AUTORISATIONS :

Jours ouvrables : 8h à 20h

Samedi : 8h à 12h et de 14h à 20h

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

INTERDICTION : les dimanches et jours fériés après 12h.



DON DE SANG

Les besoins en sang sont très importants en cette période et si vous cherchez un moyen de vous rendre utile et que vous vous sentez en forme alors, faites un geste de solidarité et donnez votre sang ! En vous rendant le **mardi 7 mai, salle des fêtes d'Annoeullin, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.**

Prenez **rendez-vous** pour limiter l'affluence et l'attente en collecte en vous inscrivant de préférence au préalable sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

⇒ N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité. Donner son sang c'est sauver des vies



Réseau des

Médiathèques de la Haute Deûle



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

Fermeture vendredi 10 mai – Ouverture supplémentaire mardi 7 mai de 16h à 19h

- **Heure du conte** : Mercredi 29 mai à 10 h30 - Bon voyage Petite goutte ! Accompagne Petite goutte à la rencontre des animaux et des plantes à travers les saisons et les paysages - pour les enfants de 3 à 6 ans

- **Bébés lecteurs** : Mardi 28 mai à 10h et mercredi 29 mai à 9h30 : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou assistant maternel - sur inscription



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h/

Jeudi 15h-18h/Vendredi 15h-18h30/Samedi 10h-12h et 14h-17h30

La médiathèque sera fermée les mardis 7 et 21 mai.



VENDREDI 17 MAI
20h30
Karoké



MERCREDI 29 MAI
14h30
Kung Fu Panda
4



VENDREDI 31 MAI
20h30
La promesse
verte

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Comme déjà annoncé, le conseil municipal du 11 avril a validé le budget primitif 2024 basé sur un taux de TF à 45%. Celui-ci s'inscrit dans la suite logique de nos actions en faveur de la jeunesse avec le maintien de tous les centres de loisirs, le raid VTT, les sorties du service jeunesse, les tarifs des prestations scolaires et extrascolaires etc. L'année 2024 sera également celle de la reprise des travaux : réfection de la toiture de la salle SICOT-COULON et remise aux normes de tous les agrès, clôture et mur d'enceinte au cimetière et aménagement d'une nouvelle allée pour l'agrandissement de celui-ci. L'embellissement des entrées de ville a débuté et sera poursuivi dans les prochains mois, les travaux de création du verger pédagogique sont également entamés. Le déploiement de la vidéoprotection a commencé par l'apport de la fibre aux ronds-points rue du Marais et rue Sonnevillle et les travaux seront terminés pour la fin de l'année. Enfin la rénovation de l'éclairage public débutera par le remplacement des points lumineux les plus anciens. Voilà les grandes lignes du budget 2024.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Votre mécontentement face au plan de circulation n'a pas trouvé écoute. Le maire avait cependant le pouvoir de modifier la proposition de la MEL. Nous le déplorons mais d'autres sujets nous permettent de nous réjouir. Après des mois d'insistance pour démontrer que l'augmentation de la Taxe Foncière n'était pas nécessaire, nous vous apprenons, cette fois de façon officielle après le vote de la délibération en conseil municipal, que le taux communal va redescendre à 45%. La pression fiscale va enfin baisser. Autre satisfaction, après 4 années de mandat, on nous transmet enfin des documents complets qui permettent de donner un avis motivé et circonstancié. Nous remercions le nouveau DGS pour ce professionnalisme et cette considération.